



## **Les BD REP+ demandent des garanties pour continuer de remplacer dans les écoles REP+**

Malgré l'opposition des organisations syndicales SNUipp FSU, SE UNSA et SNUDI FO, la DASEN a décidé de créer un vivier unique de remplaçants remettant en cause les différentes missions des BD. Les BD REP+ ont commencé à se mobiliser car elles et ils n'acceptent pas cette situation et veulent continuer de remplacer spécifiquement dans les écoles REP+.

Après la demande d'audience et après la réunion d'information intersyndicale le 13 avril, une délégation, composée des organisations syndicales et de 3 collègues BD REP+, a été reçue le lendemain jeudi 14 avril à 18h. Un rassemblement de la quasi-totalité des BD REP+ a eu lieu au même moment devant la DSDEN.

La délégation a exigé que des garanties soient données aux BD REP+ qui veulent poursuivre leurs missions (remplacements courts) spécifiquement dans les écoles REP+. En effet, ce sont des postes de remplaçants qui avaient été étiquetés « REP+ » dans le livre des postes. Les collègues ont obtenu ces postes au mouvement intra départemental.

Elle a rappelé que la DSDEN s'était engagée à plusieurs reprises dans les instances et réunions en présence des organisations syndicales à ce qu'il n'y ait pas de changement pour les BD REP+.

La délégation a exprimé ses inquiétudes suite à la création des 5 zones de remplacement qui semblent, de fait, remettre en cause l'exercice privilégié du remplacement en REP+.

Le secrétaire général a précisé que « statutairement » les 27 BD REP+ étaient rattachés à la brigade départementale depuis l'an dernier. Cependant, ils resteraient identifiés dans cette mission pour l'an prochain.

Il a refusé de confirmer par écrit que les missions des BD REP+ seraient maintenues en l'état, précisant qu'il n'avait pas de visibilité sur les conditions de rentrée en septembre 2022. Mais il a demandé « de la confiance envers l'institution » indiquant que les missions REP+ reprendraient bien dès lors que les formations REP+ redémarrent, à savoir le 9 mai prochain.

Personne n'est dupe quant à la création d'une brigade unique de remplacement dans le département et les conséquences pour les collègues remplaçants comme pour les écoles dans leur globalité. C'est bien de moyens supplémentaires en termes de remplacement dont a besoin notre département. La DSDEN indique par ailleurs qu'il n'y aurait, à partir de septembre 2022, qu'un gestionnaire pour chacune des 5 zones afin de superviser les missions de remplacement via l'application Andjaro.

L'intersyndicale poursuit ses interventions contre la dégradation des conditions de travail des remplaçants.

Elle reste vigilante sur l'évolution de la gestion du remplacement et prendra attache si nécessaire avec l'ensemble des BD pour mettre en discussion une perspective de mobilisation.

Le 20 avril 2022.